

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - SYNDICAT
MIXTE BRIVE SOUILLAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25190317500023

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BRIVE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	32
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

Accusé de réception en préfecture 019-251903175-20220317-2022-13BP-BF Date de télétransmission : 22/03/2022 Date de réception préfecture : 22/03/2022	Sans Objet
--	------------

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture 019-251903175-20220317-2022-13BP-BF Date de télétransmission : 22/03/2022 Date de réception préfecture : 22/03/2022
--

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC	BP 2022
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 485 314,04	4 533 500,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 951 814,04

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	8 485 314,04	8 485 314,04
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 899 704,00	5 742 218,71

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	314 397,50	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 528 117,21	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 742 218,71	5 742 218,71
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 227 532,75	14 227 532,75
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	123 536,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 807 500,00	0,00	3 840 407,00	3 840 407,00	3 840 407,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 971 036,00	0,00	3 929 407,00	3 929 407,00	3 929 407,00
66	Charges financières	667 445,00	0,00	633 217,00	633 217,00	633 217,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	2 617 198,47		3 062 986,04	3 062 986,04	3 062 986,04
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 257 679,47	0,00	7 627 610,04	7 627 610,04	7 627 610,04
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 053 373,00		837 704,00	837 704,00	837 704,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 093 373,00		857 704,00	857 704,00	857 704,00
TOTAL		8 351 052,47	0,00	8 485 314,04	8 485 314,04	8 485 314,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 485 314,04
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 951 814,04
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 485 314,04
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	857 704,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	175 000,00	29 475,00	10 000,00	10 000,00	39 475,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 896,67	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 300 000,00	284 922,50	4 019 000,00	4 019 000,00	4 303 922,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 486 896,67	314 397,50	4 032 000,00	4 032 000,00	4 346 397,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	893 019,00	0,00	857 704,00	857 704,00	857 704,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	893 019,00	0,00	857 704,00	857 704,00	857 704,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 379 915,67	314 397,50	4 889 704,00	4 889 704,00	5 204 101,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	2 389 915,67	314 397,50	4 899 704,00	4 899 704,00	5 214 101,50

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	528 117,21
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 742 218,71
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	4 032 000,00	4 032 000,00	4 032 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	4 032 000,00	4 032 000,00	4 032 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	842 514,71	842 514,71	842 514,71
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	842 514,71	842 514,71	842 514,71
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	4 874 514,71	4 874 514,71	4 874 514,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 053 373,00		837 704,00	837 704,00	837 704,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 103 373,00		867 704,00	867 704,00	867 704,00

Accusé de réception en préfecture
 10 000 2019 03175-2022-13BP-BF
 Date de télétransmission : 22/03/2022
 Date de réception préfecture : 02/03/2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	2 103 373,00	0,00	5 742 218,71	5 742 218,71	5 742 218,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 742 218,71
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	857 704,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 000,00		53 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	36 000,00		36 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 840 407,00		3 840 407,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	633 217,00	0,00	633 217,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 062 986,04	20 000,00	3 082 986,04
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		837 704,00	837 704,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 627 610,04	837 704,00	8 465 314,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 465 314,04
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	857 704,00	0,00	857 704,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	39 475,00	0,00	39 475,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 303 922,50	10 000,00	4 313 922,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 204 101,50	10 000,00	5 214 101,50

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	528 117,21
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 742 218,71
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	4 533 500,00		4 533 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 533 500,00	0,00	4 533 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 951 814,04
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 485 314,04
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	4 032 000,00	0,00	4 032 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 000,00	10 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		20 000,00	20 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		837 704,00	837 704,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 032 000,00	867 704,00	4 899 704,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	842 514,71
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 742 218,71
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	123 536,00	53 000,00	53 000,00
6064	Fournitures administratives	200,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	300,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	200,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 700,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 000,00	7 000,00	7 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	500,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	550,00	1 800,00	1 800,00
6161	Multirisques	11 000,00	3 500,00	3 500,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	22 500,00	22 500,00
6182	Documentation générale et technique	130,00	150,00	150,00
6188	Autres frais divers	2 400,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	27 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 611,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 000,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	45,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	250,00	250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 000,00	36 000,00	36 000,00
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	36 000,00	36 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 807 500,00	3 840 407,00	3 840 407,00
6518	Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
6532	Frais de mission	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	1 550 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 254 500,00	2 335 407,00	2 335 407,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		2 971 036,00	3 929 407,00	3 929 407,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	667 445,00	633 217,00	633 217,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	676 277,52	641 159,51	641 159,51
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 781,07	-8 943,03	-8 943,03
6688	Autres	1 948,55	1 000,52	1 000,52
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	2 617 198,47	3 062 986,04	3 062 986,04
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 617 198,47	3 062 986,04	3 062 986,04
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		6 257 679,47	7 627 610,04	7 627 610,04
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	2 053 373,00	837 704,00	837 704,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	40 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 093 373,00	857 704,00	857 704,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 093 373,00	857 704,00	857 704,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		8 351 052,47	8 485 314,04	8 485 314,04
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (14)	0,00
--	-------------

019-251903175-20220317-2022-13BP-BP
 Date de télétransmission : 22/03/2022 =
 Date de réception préfecture : 22/03/2022

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 485 314,04
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	158 869,43
Montant des ICNE de l'exercice N-1	178 593,52
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 943,03

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
7461	DGD	2 118,00	2 118,00	2 118,00
7472	Participat° Régions	1 207 845,50	1 207 845,50	1 207 845,50
7473	Participat° Départements	1 358 218,58	1 358 218,58	1 358 218,58
74741	Participat° Communes du GFP	13 294,15	13 294,15	13 294,15
74751	Participat° GFP de rattachement	1 791 164,60	1 791 164,60	1 791 164,60
74758	Participat° Autres groupements	62 482,49	62 482,49	62 482,49
7478	Participat° Autres organismes	98 376,68	98 376,68	98 376,68
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 951 814,04
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 485 314,04
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	175 000,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	175 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 896,67	3 000,00	3 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 896,67	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 300 000,00	4 019 000,00	4 019 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 195 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	105 000,00	4 019 000,00	4 019 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 486 896,67	4 032 000,00	4 032 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	893 019,00	857 704,00	857 704,00
1641	Emprunts en euros	893 019,00	857 704,00	857 704,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		893 019,00	857 704,00	857 704,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 379 915,67	4 889 704,00	4 889 704,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 389 915,67	4 899 704,00	4 899 704,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	314 397,50
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	528 117,21
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 742 218,71
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	4 032 000,00	4 032 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	4 032 000,00	4 032 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	4 032 000,00	4 032 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	842 514,71	842 514,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	842 514,71	842 514,71
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	842 514,71	842 514,71
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	4 874 514,71	4 874 514,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 053 373,00	837 704,00	837 704,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	40 000,00	20 000,00	20 000,00
28031	Frais d'études	1 800,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	18 978,01	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 624,00	1 752,00	1 752,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	15 250,59	17 031,00	17 031,00
28051	Concessions et droits similaires	230,00	230,00	230,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	125,00	125,00	125,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	706,00	706,00	706,00
28181	Installations générales, aménagt divers	156,00	156,00	156,00
28184	Mobilier	84,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 046,40	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 093 373,00	857 704,00	857 704,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 103 373,00	867 704,00	867 704,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 103 373,00	5 742 218,71	5 742 218,71

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 742 218,71
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 497 315,58									
1641 Emprunts en euros (total)					25 497 315,58									
004 /00999762076	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004	28/12/2005	28/12/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1
006 /280903.1	CREDIT AGRICOLE	19/05/2008	23/05/2008	15/05/2009	6 000 000,00	C	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,109	EUR	A	C	O	B-1
007 /280903.2	CORPORATE AND INVESTMENT BANK CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/05/2008	21/05/2008	15/05/2009	4 000 000,00	C	Taux fixe 4.48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,480	4,545	EUR	A	C	O	B-1
009 /7799621	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2010	25/02/2011	25/02/2011	6 450 000,00	F	Taux fixe à 3.56 %	3,560	3,608	EUR	T	P	O	A-1
MON502114EUR	SFIL CAFFIL	11/12/2014	01/03/2015	01/12/2015	4 047 315,58	F	Taux fixe à 4.19 %	4,190	4,251	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
019-251903174-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 497 315,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		16 503 773,27					857 703,15	641 159,51	0,00	158 869,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 503 773,27					857 703,15	641 159,51	0,00	158 869,43
004 /00999762076	N	0,00	A-1	3 056 023,90	13,99	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	166 955,12	122 546,56	0,00	643,62
006 /280903.1	N	0,00	B-1	3 400 000,00	16,38	C	Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	3,571	200 000,00	121 009,78	0,00	71 651,56
007 /280903.2	N	0,00	B-1	2 266 666,67	16,38	C	Taux fixe 4.48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,545	133 333,34	102 674,96	0,00	60 795,26
009 /7799621	N	0,00	A-1	4 827 887,96	18,90	F	Taux fixe à 3.56 %	3,608	181 267,04	169 470,76	0,00	16 082,47
MON502114EUR	N	0,00	A-1	2 953 194,74	13,92	F	Taux fixe à 4.19 %	4,251	176 147,65	125 457,45	0,00	9 696,52
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 503 773,27					857 703,15	641 159,51	0,00	158 869,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 019-251903175-20220317-2022-13BP-BF Date de télétransmission : 22/03/2022 Date de réception préfecture : 22/03/2022
--

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
006 /280903.1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	6 000 000,00	3 400 000,00	1	30,00		Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe à 4.05 %	914 808,59	Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	3,571	121 009,78	0,00	20,60
007 /280903.2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 000 000,00	2 266 666,67	1	30,00		(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	Taux fixe 4.48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	105 082,28	Taux fixe 4.48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,545	102 674,96	0,00	13,73
TOTAL (B)		10 000 000,00	5 666 666,67						1 019 890,87			223 684,74	0,00	34,33
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 000 000,00	5 666 666,67						1 019 890,87			223 684,74	0,00	34,34

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	65,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 837 106,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	34,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 666 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	208 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	18/05/2015
L	2182-CAMIONS ET VEH IND	5	18/05/2015
L	2031- FRAIS D'ETUDES	5	18/12/2019
L	2181 - INSTALLATIONS GENER AGENCT ET AMENAGT DIV	10	18/12/2019
L	2033 - FRAIS D'INSERTION	5	18/12/2019
L	2051-LOGICIELS SITE CENTRAL	3	18/12/2019
L	2051-LOGICIELS DANS LES SCES	3	18/12/2019
L	2183-MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SCES	3	18/12/2019
L	2183-MATERIEL BUREAU	5	18/12/2019
L	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS	10	18/12/2019
L	2184-MOBILIER	10	18/12/2019
L	2121-ARBRES ET ARBUSTES	15	18/12/2019
L	20415 - GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	15	18/12/2019
L	204182 - SUBV AUTRES ORGANISMES PUBLICS BAT	5	18/12/2019
L	2158-AUTRES INSTALL, MAT & OUTILLAGE TECHNIQUES	7	18/12/2019
L	2182 - VOITURES	5	18/12/2019

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		857 704,00	I 857 704,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		857 704,00	857 704,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	857 704,00	857 704,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	857 704,00	314 397,50	528 117,21	1 700 218,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		857 704,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		857 704,00	857 704,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 752,00	1 752,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	17 031,00	17 031,00
28051	Concessions et droits similaires	230,00	230,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	125,00	125,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	706,00	706,00
28181	Installations générales, aménagt divers	156,00	156,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	837 704,00	837 704,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	857 704,00	0,00	0,00	842 514,71	1 700 218,71

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 700 218,71
Ressources propres disponibles	IV	1 700 218,71
Solde	V = IV – II (6)	0,00

Accuse de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
65737	Subvention exceptionnelle	Régie	REGIE AEROPORT BRIVE SOUILLAC	Etablissement de droit public	1 500 000,00
6574		Ligne aérienne Brive-Paris	AMELIA REGOURD AVIATION	Autre personne de droit privé	2 875 774,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/03/2022

Présenté par le Président (1),

A brive, le 17/03/2022

le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A brive, le 17/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

10 CABB-Titulaire SOULIER Frédéric	
11 CABB-Suppléant LACOMBE Marie-Christine	
12 CABB-Titulaire PATIER François	
13 CABB-Suppléant JACINTO Fatima	
14 CABB-Titulaire GARY Yves	
15 CABB-Suppléant DELDOULI Najat	
16 CABB-Titulaire PRADAYROL Christian	
17 CABB-Suppléant ROQUES Guy	
18 CABB-Titulaire FRONTY Jean-Paul	
19 CABB-Suppléant LAPACHERIE Alain	
20 CABB-Titulaire VIDAU Philippe	
21 CABB-Suppléant BERNARDIE Jean-Pierre	
22 CABB-Titulaire SOULIER Henri	
23 CABB-Suppléant MAMMOLA Walter	
24 CABB-Titulaire LASCAUX Jean-Louis	
25 CABB-Suppléant MARCOS Eddy	
26 CABB-Titulaire BOUNIE Julien	
27 CABB-Suppléant GABRIEL Catherine	
28 CABB-Titulaire DOUSSAUD Alexandra	
29 CABB-Suppléant CLOG-DACHARRY Steve	
30 C.D. Corrèze-Titulaire COSTE Pascal	

Accusé de réception en préfecture
040 264 003 176 20220317 2022 13BP BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

31 C.D. Corrèze-Suppléant SOLER Gérard	
32 C.D. Corrèze-Titulaire MEUNIER Frédérique	
33 C.D. Corrèze-Suppléant DELPECH Jean-Jacques	
34 C.D. Corrèze-Titulaire COMBY Francis	
35 C.D. Corrèze-Suppléant LESCURE Philippe	
36 C.D. Corrèze-Titulaire BOISSIERAS Pascale	
37 C.D. Corrèze-Suppléant BOUZON Christian	
38 CRNA-Titulaire NAUCHE Philippe	
39 CRNA-Suppléant SERRE Françoise	
40 CRNA-Titulaire CAVITTE Pascal	
41 CRNA-Suppléant BERGE Mathieu	
42 CRNA-Titulaire REYDY Anabelle	
43 CRNA-Suppléant DELRIEUX Benjamin	
44 CRNA-Titulaire ELOPHE Valéry	
45 CRNA-Suppléant COUSIN Annick	
46 C.D. Lot-Titulaire GINESTE Frédéric	
47 C.D. Lot-Suppléant VILLEPONTOUX Régis	
48 C.D. Lot-Suppléant PROENÇA Christophe	
49 CC.I. Corrèze-Titulaire CAYRE Françoise	
50 C.C.I. Corrèze-Suppléant DEVAUD Xavier	
51 C.C.I. Corrèze-Suppléant BRISSEAU Olivier	
52 C.C.I. Lot-Titulaire HUGON Jean	
53 C.C.I. Lot-Suppléant JAUZAC Bernard	
54 C.C.I. Lot-Suppléant MIELVAQUE Xavier	
55 Com. Com. CAUVALDOR-Titulaire DAUBET Raphaël	
56 Com. Com. CAUVALDOR-Suppléant FENNI Habib	
57 Com. Com. CAUVALDOR-Suppléant PROENCA Christophe	
58 Ville Terrasson-Titulaire LAROUQIE Roger	
59 Ville Terrasson-Suppléant GAUTHIER Frédéric	

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

60 Ville Terrasson-Suppléant BEAUDRY Bernard	
--	--

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : 17/03/2022.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20220317-2022-13BP-BF
Date de télétransmission : 22/03/2022
Date de réception préfecture : 22/03/2022